

EXPERIMENTATION : fiche informative

Titre de l'action : Publics mixés (bac pro), bilan première année

Académie de Nancy-Metz

Lycée Professionnel Régional de la Haute Moselotte 125 rue du Bois des Dames BP 5 88290  
Saulxures-sur-Moselotte

ZEP : non

Téléphone : 03 29 24 61 22

Télécopie : 03 29 24 51 62

Mèl de l'établissement : [ce.0881411@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881411@ac-nancy-metz.fr)

Site de l'établissement : [www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/saulxuresLP/default.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/saulxuresLP/default.htm)

Contact : [ce.0881411@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881411@ac-nancy-metz.fr)

Classes concernées : classe de bac pro 3 ans technicien constructeur bois

Disciplines concernées : enseignements généraux et professionnels (une différence :  
l'enseignement professionnel fait entrer l'entreprise dans la formation)

Date de l'écrit : juin 2010

### **Résumé :**

A la rentrée scolaire 2008/2009, le LPR de la haute Moselotte ouvre une Unité de Formation d'Apprentis rattachée au CFA d'Arches sur un bac pro « Technicien Constructeur Bois ».

Cette UFA accueille actuellement, en 2008/2009, 9 apprentis.

L'action projetée prévoit :

- d'accueillir à la rentrée 2009/2010, dans cette formation, des jeunes sous statut scolaire,
- de mixer ce public scolaire avec les apprentis.

L'action a un objectif principal : sécuriser le parcours de formation et lutter contre les sorties sans qualification de la formation initiale.

Trois objectifs secondaires le complètent :

- 1) Créer une émulation entre deux types de population sur une même formation.

2) Permettre à un apprenti qui serait en situation de rupture de contrat de poursuivre sa formation sur le structurel et peut être de retrouver à terme un emploi d'apprenti sans rupture de formation.

3) Assurer une pérennité de la formation malgré les aléas de l'économie et répondre avec assurance à un secteur d'activités en expansion.

En 2008/2009 nous avons assisté à deux ruptures de contrat. Les deux apprentis ont quitté la formation sans possibilité de trouver une solution alternative.

Avec l'expérimentation ces deux jeunes seraient probablement encore présents dans cette filière, sans doute sous statut scolaire.

Les fluctuations de l'économie aboutissent parfois à des ruptures de contrats. L'apprenti vit deux ruptures : l'une salariale et l'autre formative. La mise en place d'une mixité de publics évite au moins une rupture de la qualification.

Mixer les publics « élèves » et « apprentis » n'est ni un fait de gestion, ni un acte pédagogique facile.

Cela peut s'avérer riche en constats et enrichissements mutuels :

- Les publics, dans leurs différences et leurs vécus ont tout à apprendre l'un de l'autre (nous pratiquons depuis longtemps le mixage «élèves-adultes» et pouvons dire le rôle régulateur des adultes sur les jeunes...)
- Les valeurs et perspectives de chaque statut méritent d'être connues, débattues par les jeunes eux mêmes...
- La pédagogie, de différenciation, d'individualisation, induisant une part de travail personnel, si elle est prenante, constitue un défi, un champ de compétences nouvelles pour les équipes éducatives.

A ce titre, il conviendra de nous laisser les moyens pour les nécessaires échanges de pratiques pédagogiques.

**Mots-clés :**

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat	Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Evaluation Orientation	Enseignement professionnel

EXPERIMENTATION : écrit sur l'action

Titre de l'action : Publics mixés (bac pro), bilan première année

Académie de Nancy-Metz

Lycée Professionnel Régional de la Haute Moselotte 125 rue du Bois des Dames BP 5 88290  
Saulxures-sur-Moselotte

# PUBLICS MIXES

## Bilan 1<sup>ère</sup> année

Cette action concerne la classe de bac pro 3 ans technicien constructeur bois. A l'heure actuelle, cette classe compte dix élèves, deux apprentis et huit structurels, nous avons eu à déplorer une démission en cours d'année.

**Effectifs en fin de 1<sup>ère</sup> année** (les noms sont remplacés par des lettres)

2 apprentis :

- Ba

- Di

8 élèves structurels :

- Br

- La

- Mu

- Ch

- Pi

- Dc

- Tk

- Go

1 démissionnaire :

- Gu

## Historique des mouvements d'élèves

<b>Septembre 2009</b>	<b>Entrée des élèves :</b> <b>Apprentis :</b> Go, Di <b>Structurels :</b> Ba, Br, La, Mu, Pi, Tk
<b>Octobre 2009</b>	<b>Entrée en structurel :</b> Gu
<b>Novembre 2009</b>	<b>Entrée en structurel :</b> Dc <b>Entrée en apprenti :</b> Ch <b>Passage en apprenti :</b> Bu
<b>Décembre 2010</b>	<b>Passage en structurel :</b> Ch (rupture du contrat avant la fin de la période d'essais)
<b>Janvier 2010</b>	<b>Passage en structurel :</b> Go (rupture de contrat à l'amiable au terme des deux mois d'essai)
<b>Mars 2010</b>	Démission de Gu
<b>Juin 2010</b>	Effectifs de fin d'année tels que décrits plus haut

Nous avons eu l'occasion de tester le passage d'un statut à l'autre à plusieurs reprises puisque le groupe a compté au total quatre apprentis. Nous avons débuté l'année avec deux apprentis et huit structurels, l'un des apprentis a rompu son contrat durant la période d'essai et a intégré le cycle scolaire. Un nouvel arrivant a débuté en apprentissage pour intégrer lui aussi le cycle scolaire après quelques semaines, enfin, un scolaire a signé un contrat d'apprentissage fin novembre. La seule démission enregistrée est le fait d'un élève arrivé en cours d'année qui ne s'est jamais vraiment investi dans la formation et pour lequel nous avons noté un très grand nombre d'absences. Le changement de statut ne présente aucune difficulté en ce qui concerne les élèves, seule la partie administrative peut parfois s'avérer difficile au vu des divers intervenants.

On peut constater à la simple vue de ce tableau que les mouvements furent nombreux et variés, il convient toutefois de noter que cela n'a jamais perturbé le fonctionnement de la classe, les élèves entrés après les autres ont été intégrés très facilement, les professeurs ont fait le nécessaire afin de rééquilibrer leurs connaissances par rapport à celles leurs camarades, l'implication personnelle de chacun de ces élèves a fait le reste.

### Analyse des changements de statut

Les changements de statut obéissent à diverses causes, ils sont exposés ici en fonction des informations communiquées ou obtenues auprès des intéressés :

**Go :** il semble que le patron ait ressenti quelque inquiétude quant à la capacité d'une femme à exercer cette spécialité. Bien qu'il n'ait pu donner d'exemple précis d'une quelconque déficience de la part de Go il n'a pas été possible de lui faire changer d'avis. De son côté, Go ayant perçu la gêne de son patron a préféré ne pas insister et a choisi de profiter de l'occasion qui lui est offerte de continuer sa formation de manière classique. Elle tentera d'obtenir un

nouveau contrat d'apprentissage pendant les vacances, nullement échaudée par cet essai avorté.

**Ba :** la signature du contrat fait suite à de très bons stages effectués dans son entreprise. L'idée est à l'initiative de l'entreprise, satisfaite de son stagiaire ; de son côté, Ba étant majeur ne s'est pas fait prier, heureux de trouver là l'occasion d'une petite liberté financière lui permettant de s'émanciper.

**Ch :** contrat très bref puisque n'ayant pas été au terme de la période d'essai. Il s'agit de la conjonction entre un patron très professionnel et exigeant d'une part, et un stagiaire peut-être un peu en retrait d'autre part. En effet Ch faisait preuve de peu de motivation à son arrivée. Cela a changé, il s'est parfaitement intégré dans le groupe et semble trouver son compte à son statut de structurel. Il ne manifeste pas vraiment l'envie de signer un nouveau contrat mais l'établissement ne désespère pas de l'y décider. Néanmoins, il remplit parfaitement sa tâche d'élève, le principal étant qu'il soit bien dans sa formation.

**Gu :** entré après les autres, il s'intègre assez bien au groupe, il fait pourtant preuve d'un caractère marqué et volontaire. Il manifeste rapidement son goût pour l'apprentissage et entreprend les démarches nécessaires, l'entreprise l'ayant en stage est satisfaite de lui et donne son accord de principe pour l'établissement d'un contrat d'apprentissage. Malheureusement tout s'arrête brusquement, aucune explication n'a été obtenue de la part de l'élève, l'entreprise n'a eu aucune information à ce sujet non plus. La démission est devenue effective après une longue période d'absence.

Les autres élèves, structurels ou apprentis sont stables, seuls des changements de lieux de stages ont été notés chez les structurels pour diverses raisons telles que : désir de voir d'autres entreprises, baisse d'activité dans l'entreprise, fermeture d'entreprise, commodité de transport ou d'hébergement...

### **Motivation dans le choix du statut structurel/apprenti**

Pour simplifier, il est possible d'affirmer qu'il y a autant de solutions de choix qu'il y a d'élèves. Après discussion informelle avec le groupe, il ressort ce qui suit :

En ce qui concerne les apprentis, deux motivations principales se font jour, la paye d'une part, la volonté d'intégrer une entreprise au plus vite d'autre part. La première n'est pas forcément la plus noble mais la conjoncture étant ce qu'elle est, la possibilité de gagner sa vie tout en étudiant devient prédominante dans le choix de l'apprentissage. La seconde motivation est nettement plus intéressante en termes d'implication. Elle découle d'un besoin de s'intégrer dans le monde du travail, de s'adapter aux contraintes de l'entreprise. Les échecs sont équivalents quelle que soit la motivation première, sur deux contrats cassés, nous avons les deux choix.

Pour les structurels, les orientations ne sont pas le fait du hasard non plus, certains se trouvent trop jeunes et peu sûrs d'eux, l'école les rassure et les stages sont suffisants pour eux. Pour d'autres ce sont les parents qui refusent l'apprentissage, peur de trouver leur enfant « esclave » d'un patron ou cantonné à des tâches subalternes et n'ayant pas le minimum de

connaissances nécessaires au terme de la formation. Certains parents ne croient que dans le système scolaire pour former les futurs professionnels. Des élèves ressentent aussi une sorte de peur de l'inconnu, l'école ils connaissent depuis longtemps, l'apprentissage et l'entreprise en revanche...

Le groupe classe est homogène, aucune différence ni divergence à noter en ce qui concerne le statut de chacun, tout se passe comme dans n'importe quelle classe classique. Le planning d'enseignement est pour beaucoup dans cet état de fait, il est construit de telle sorte que tous les élèves soient ensemble, soit en stage, soit au lycée. Les apprentis en revanche n'ont plus de vacances en dehors des cinq semaines légales.

Les deux statuts cohabitent parfaitement dans le groupe, la parité n'est pas atteinte et ne le sera sans doute pas dans cette classe car chaque élève semble installé dans son statut et s'y trouve bien. A part Go qui continue de chercher un nouveau patron et peut-être un ou deux autres candidats, cela ne devrait plus trop bouger. Il est à noter que chaque élève peut à tout moment signer un contrat d'apprentissage dans la limite du 30 novembre de l'année en cours.

### **La sécurité offerte**

Elle apparaît de manière évidente dans le cas de Go, cette élève aurait tout simplement perdu son année de formation et peut être sa formation toute entière tant il est difficile de rebondir après une déception de ce genre, surtout à la date de la rupture puisqu'elle est intervenue après la date limite de signature de contrat, il aurait été pratiquement impossible pour Go de signer un nouveau contrat dans ces conditions. Ch a également profité de cette « sécurité d'étude ». Leur formation s'est poursuivie sans aucune interruption ni différence, la partie administrative étant assurée par le lycée, ils n'ont eu aucune démarche à effectuer. Ils sont actuellement des élèves structurels et poursuivent leur formation en toute tranquillité. Pour les étudiants, il s'agit là du principal intérêt du dispositif.

### **Organisation des apprentissages**

Les contenus pédagogiques de la classe de bac pro constructeur bois publics mixés sont en tout point identiques à tout programme bac pro en ce qui concerne l'enseignement général et professionnel à cette différence près que l'enseignement professionnel fait entrer l'entreprise dans la formation. En effet, cette spécialité met en œuvre des techniques et des ouvrages importants en volumes et variés dans leurs complexités qu'il est difficile de reproduire en centre de formation. Pour combler ce manque, les entreprises sont impliquées dans le programme et suivent une partie du référentiel pour ce qui concerne la mise en œuvre des ouvrages et des techniques lourdes de pose et levage, mise en œuvre des isolants thermiques et phoniques, mise en œuvre des produits de préservations et finitions... En revanche, toute la partie théorique est assurée par le lycée : technologie de spécialité, construction et mécanique, DAO CAO, techniques et procédés de calculs et traçages, techniques et procédés de taillages, études des isolants et produits de préservations, techniques de fixations... A tout cela s'ajoutent bien entendu les enseignements généraux, math/sciences, lettres/histoire, langues,

gestion/économie, hygiène prévention santé qui intègre la prévention des risques professionnels et le secourisme.

### **Suivi des apprentissages**

Bien entendu, cette organisation, pour fonctionner au mieux, nécessite un suivi rigoureux. Nous sommes aidés en cela par le livret de stage ou livret d'apprentissage selon le cas. Ce livret rassemble les savoirs et compétences relatives aux enseignements professionnels. Il liste de manière précise les compétences et capacités à acquérir par nos élèves, ces savoirs sont divisés en deux parties, l'une pour le centre, l'autre pour l'entreprise de manière claire, ainsi les pertes de temps sont évitées de même que les lacunes éventuelles. Les diverses compétences abordées sont notées en termes d'acquisition ou non acquisition, permettant de la sorte les remédiations nécessaires. Le professeur ou le tuteur d'entreprise peuvent ainsi à tout moment suivre les progrès des élèves.

### **Résultats scolaires**

La formule retenue pour assurer le mixage de publics et une progression pédagogique commune et cohérente induit une diminution de cours en centre. L'inquiétude première était de voir les performances des élèves diminuer. Force est de constater que les résultats scolaires des jeunes de cette formation sont meilleurs que ceux de l'autre classe d'entrants. Le profil scolaire antérieur de ces élèves au regard des bulletins scolaires ne met pas en avant une différence dans les appréciations ou les notes.

Les raisons peuvent être multiples : motivation, émulation, taille du groupe, contact privilégié avec l'entreprise. Il est trop tôt pour affirmer quoi que ce soit.

Au final, ce projet fonctionne parfaitement, la possibilité offerte aux élèves de pouvoir basculer d'un

*RIVEROLA, animateur du projet, professeur,*

*nie industriel bois – juillet 2010*